



Siège social : 5 rue Hector Malot - 94120 Fontenay-sous-Bois
metro.vincennesfontenay@laposte.net
<http://metroauxrigollots.site.voila.fr>

**ASSEMBLEE GENERALE
DU JEUDI 29 MARS 2007
PROCÈS-VERBAL**

Séance ouverte à 19h30 à la Halle Roublot (Fontenay)

PRESENTS

Personnalités élues :

Mesdames Laurence Abeille, Catherine Procaccia, Martine Riou.

Messieurs Jean-Jacques Acchiardi, Michel Carré, Christophe Esclattier, Laurent Lafon, Claude Mallerin, Gilles Saint-Gal, Pierre Serne, Jean-Michel Seux, Jean-François Voguet.

Représentants d'associations :

Madame Geneviève Marmillod du Comité des Mocards

Monsieur Gérard Mari de l'Association du Plateau

Monsieur Bernard Lepape de l'Association de Défense des Riverains du RER A

Membres du Conseil d'Administration de « Métro aux Rigollots » :

Jean-Simon Meyer (Président), Marie-Thérèse Bonfigli (Vice-présidente), Pierrette Gutierrez (Trésorière), Monique Abraham (Secrétaire-adjointe), Patricia Raudier, Gautier Brodéo, Serge Ribeiro.

EXCUSÉS

Personnalités élues :

Monsieur Patrick Beaudouin qui s'est fait représenter par Madame Agnès Arcier

Monsieur Guy Vindéou (Adjoint aux Transports à Vincennes)

Monsieur Gilles Carrez (Député-Maire du Perreux-sur-Marne)

Membres du Conseil d'Administration de « Métro aux Rigollots » :

Joëlle Estournès-Marmillod, Olivier Sudre, Liliam Sudre, Françoise Gouhier, Monique Favre, Marc Zeyen.

Rapport Moral

Jean-Simon Meyer présente le rapport moral depuis la création de l'Association (octobre 2005)

Un élément déclencheur

Une fois encore, le Président tient à saluer l'élément déclencheur de la réouverture du dossier "prolongement de la ligne n°1 à Carrefour des Rigollots".

Fin Mai 2005, c'est par une lettre-ouverte aux élus signée par Mmes Viers, Breuillot et Marmillod, respectivement Présidentes de l'Association du Plateau, de l'Association Fontenay-Ouest et du Comité des Mocards, que ce dossier a été rouvert.

Suite à cette lettre-ouverte et aux réactions qu'elle a suscitées auprès de nos élus, nous avons décidé de reprendre le flambeau, afin de faire aboutir le projet.



Siège social : 5 rue Hector Malot - 94120 Fontenay-sous-Bois
metro.vincennesfontenay@laposte.net
<http://metroauxrigollots.site.voila.fr>

Etre Président

Les mots d'ordre pour ce mandat : **Ecoute, Rigueur, Réactivité**

Etre Président, c'est être capable de sacrifier de temps à autre sa vie familiale. C'est également être capable de prendre sa plume dans l'urgence. A deux occasions, cela a été nécessaire.

La première fois c'était le 8 décembre 2006 pour s'indigner, dans un courrier à nos élus, de l'avant-projet du SDRIF déposé le 1^{er} décembre. Celui-ci prévoyait que notre projet soit relégué au-delà de 2030, et ce malgré une rentabilité économique avérée.

La deuxième fois c'était le lundi 5 février 2007 pour prendre acte de l'esquisse du CPER 2007-2013 déposé le 2 février. Celui-ci ne prévoyant RIEN pour le prolongement de la ligne n°1, notre Président demandait aux parties prenantes (Parlementaires, Maires, Conseillers Généraux et Régionaux en remontant jusqu'à Monsieur le Premier Ministre) que soient aux moins attribués les crédits nécessaires au lancement des études de réalisation.

Nos actions concrètes

Réunions de l'exécutif (Bureau et/ou CA) de Métro aux Rigollots (un total de 14)

2006

10 février (Bureau), 3 mars (Bureau), 10 mars (Bureau), 24 mars (Bureau+CA), 14 avril (Bureau), 5 mai (Bureau+CA), 19 mai (CA extraordinaire), 9 juin (Bureau+CA), 1^{er} septembre (Bureau+CA), 13 octobre (Bureau), 1^{er} décembre (Bureau+CA).

2007

12 janvier (Bureau+CA), 9 février (Bureau+CA), 23 février (CA extraordinaire),

Evénements (Rassemblements, Pétitions,...)

Le Président remercie encore une fois très chaleureusement toutes les équipes de terrain qui au cours des derniers mois ont diffusé les tracts dans toutes les boîtes aux lettres du secteur, à tous les arrêts de bus, chez tous les commerçants. Sans leur volonté, sans leur pugnacité, rien n'aurait été possible.

Merci également à nos deux villes qui publient à chaque fois une annonce dans leurs magazines municipaux.

21 mars 2006

du 21 mars au 21 juillet 2006

samedi 20 mai 2006

10 et 11 juin 2006

9 septembre 2006

30 sept et 1^{er} octobre 2006

5 décembre 2006

1^{ere} réunion publique (Ecole Jules Ferry, Fontenay)

1^{ere} Pétition (réactualisation des études, constitution Collectif des Elus)

Grand Rassemblement / Chaîne humaine

Fête de la Madelon à Fontenay

Fête des Associations de Vincennes

Brocante des Rigollots à Fontenay

2^{eme} Réunion Publique (Halle Roublot, Fontenay)

Interviews accordées

1^{er} février 2006

15 sept 2006

décembre 2006

7 février 2007

16 février 2007

21 février 2007

10 mars 2007

Magazine Cartier (les Amis de Diderot)

Déjeuner de Presse « Le Parisien »

Le Figaro Magazine

Magazine Vincennes-Info (Ville de Vincennes)

Le Parisien

Radio France Bleue Ile-de-France

L'Express



Siège social : 5 rue Hector Malot - 94120 Fontenay-sous-Bois
metro.vincennesfontenay@laposte.net
<http://metroauxrigollots.site.voila.fr>

Principaux courriers adressés aux instances décisionnaires

Lettre n°1	Le 30/11/2005 , Annonce de la constitution de notre Association
Lettre n°2	Le 20/03/2006 , Demande de financement pour l'actualisation de l'étude de faisabilité de 1995
Lettre n°3	Le 25/03/2006 , Invitation au rassemblement du 20 mai 2006, place Jean-Spire-Lemaître
Lettre n°4	Le 12/06/2006 , Demande de confirmation de l'existence du Collectif des Elus
Lettre n°5	Le 11/09/2006 , Lettre joignant les 3200 signatures de pétitions : 2 folios de 320 pages au total
Lettre n°6	Le 05/02/2006 , Lettre prenant acte de l'éviction des travaux du CPER 2007-2013 et demandant qu'à minima soit programmé le lancement des études de réalisation
Lettre Particulière	Le 08/12/2006 ; Lettre d'indignation aux élus présents lors de notre réunion publique du 05/12

Réunions externes (un total de 28)

9 février 2006	AG Comité des Mocards
17 février 2006	AG de Fontenay-Ouest
1er mars 2006	3e rencontre pour le développement de l'Est Parisien
7 mars 2006	Conseil Quartier Fontenay, PLATEAU
14 mars 2006	Conseil Quartier Fontenay, PARAPLUIES
29 mars 2006	Conseil Municipal Fontenay-sous-Bois
2 mai 2006	Compte rendu Etude déplacements ISIS
2 mai 2006	Conseil Quartier Fontenay, RIGOLLOTS
3 mai 2006	Promenade PLU Fontenay
16 mai 2006	Rencontre de quartier Vincennes, DIDEROT
30 mai 2006	Conseil Quartier Fontenay, PASTEUR
27 juin 2006	Rencontre de quartier Vincennes, DOMAINE DU BOIS
8 sept 2006	Soirée des Présidents d'Associations de Vincennes
26 sept 2006	Vernissage Exposition du PADD de Fontenay
17 oct 2006	Conseil Quartier Fontenay, RIGOLLOTS
18 oct 2006	Groupe PLU Fontenay : architecture, paysage urbain
19 oct 2006	Conseil Quartier Fontenay, PASTEUR/ROUSSEAU
20 oct 2006	Conseil Municipal Fontenay-sous-Bois (débat PADD)
7 nov 2006	Débat-buffet avec les Elus municipaux Verts de Fontenay
8 nov 2006	Groupe PLU Fontenay : déplacement et circulations douces
15 nov 2006	Groupe PLU Fontenay : équipements et qualité de vie
17 nov 2006	Centenaire du Comité du Quartier Ouest
19 déc 2006	Conseil Quartier Fontenay, PARAPLUIES
17 janvier 2007	Vœux 2007, Fontenay-sous-Bois
3 février 2007	Inauguration Gymnase Colette Besson à Fontenay
6 février 2007	Rencontre PLU de Fontenay (Rigollots, Pasteur, Parapluies)
13 février 2007	AG Comité des Mocards
5 mars 2007	Conseil Municipal Fontenay-sous-Bois

Audiences officielles particulières (un total de 13)

10 janvier 2006	Audience de L. Lafon
10 février 2006	Audience au Ministère des Transports (sur invitation de C. Esclattier)
14 février 2006	Audience de P. Beaudouin
13 mars 2006	Audience de J-M Seux
15 mars 2006	Audience d'A-M Idrac (PDG de la RATP), sur invitation de C. Esclattier
16 mars 2006	Audience de Y. Aubry (Conseil Régional), sur invitation de C. Esclattier
20 mars 2006	Audience d'A. Régnier (Directeur de l'Urbanisme Fontenay-sous-Bois)
15 mai 2006	Audience d'A. Amedro et J-P Girault (membres du STIF), sur invitation de L. Abeille Egalement convié : L. Lafon
20 oct 2006	Comité Pilotage étude RATP, Vincennes
27 nov 2006	Petit déjeuner-débat "transports" avec Elus UMP du Conseil Général du 94, Créteil
6 février 2007	Audience de P. Beaudouin
7 mars 2007	Audience de P. Beaudouin
24 mars 2007	Audience de L. Lafon



Siège social : 5 rue Hector Malot - 94120 Fontenay-sous-Bois
metro.vincennesfontenay@laposte.net
<http://metroauxrigollots.site.voila.fr>

Rendez-vous officiels (un total de 5)

jeudi 11 mai 2006	Découverte en métro du parcours "Château de Vincennes" "ateliers RATP" suivie de la visite des ateliers à Fontenay, sur invitation de J-F Voguet
jeudi 16 novembre 2006	1ere Réunion du Collectif des Elus (Fontenay)
mercredi 29 novembre 2006	Etats Généraux du SDRIF (Parc Floral)
samedi 10 février 2007	2e Réunion du Collectif des Elus (Vincennes)

et enfin

le vendredi 16 février, le vote du CPER au Conseil Régional

Remarques

- **dans le SDRIF de 1994**, le prolongement de la ligne n°1 n'était même pas prévu. Désormais, dans sa version **en cours de révision** (qui doit être finalisée en 2008), ce **document d'orientation** évoque le prolongement au Carrefour des Rigollots avant 2020. Par ailleurs, ce document envisage, à terme, un prolongement jusqu'au Val-de-Fontenay.
- **dans le CPER 2007-2013**, le prolongement de la ligne n°1, avec celui de la ligne n°11 est le seul nouveau prolongement de ligne de métro envisagé. Ce **document de programmation signé le 23 mars 2007**, par le Préfet de Région et le Président de Région, s'engage sur la partie études. Certes, cela peu paraître bien peu de chose. Mais, ce préalable est indispensable et nous permettra d'arriver en 2014 avec un bon dossier. Cela facilitera l'inscription des travaux au prochain Contrat Etat-Région.

Entre la ligne de RER A d'une part et la ligne n°1 du métro prolongée jusqu'à Val-de-Fontenay d'autre part, il a été avancé **l'argument de double-emploi et donc l'inutilité de réaliser ce prolongement.**

Le Président souligne **l'IRRECEVABILITE** de cet argument.

En effet, comment expliquer dans ce cas :

- le prolongement de la ligne n°4, programmé au Sud jusqu'à Bagneux, en doublon avec le RER B,
- le prolongement de la ligne n°1, en 1992 de Pont de Neuilly à la Défense, en doublon avec le RER A.

S'il y a bien une incongruité, c'est le délaissement permanent de l'Est parisien qui est considéré comme un territoire de seconde zone.

Il faudra donc élargir le Collectif des Elus à :

- Paris,
- Montreuil,
- Rosny-sous-Bois,
- Neuilly-Plaisance,
- Le Perreux-sur-Marne,
- Nogent-sur-Marne

En conclusion :

Durant les 10 prochaines années, il faudra rester mobilisés et soudés autour de nos rassemblements.



Siège social : 5 rue Hector Malot - 94120 Fontenay-sous-Bois
 metro.vincennesfontenay@laposte.net
 http://metroauxrigolots.site.voila.fr

Rapport Financier

Pierrette Gutierrez présente les comptes de l'année 2006 qui sont équilibrés bien que sans subvention.
 Des économies ont été faites sur les photocopies dont la plupart ont été gracieusement offertes et sur la distribution des plis grâce aux porteurs de lettres qui ont évité de gros frais postaux (140 euros rien que pour la convocation à l'AG).

Les recettes sont constituées des adhésions des 303 adhérents et de 238 € de dons.

Les charges concernent les frais pour la déclaration de l'association, l'organisation de la chaîne humaine, quelques frais postaux

COMPTE DE RESULTATS DE L'EXERCICE 2006 (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006)

CHARGES	Montant (euros)	PRODUITS	Montant (euros)
Matériels pour manifestation du 20 mai	69,18	Cotisations	
Location gonfleur ballons	82,80	- 3 € x 303.....	909,00
Développement photos de juin	27,90	- Dons	238,00
Frais de fournitures de bureau	192,90	Subventions	0,00
enveloppes, papier, classeurs, , tampon, photocopies	88,04		
Assurance MACIF	39,06		
JO Immatriculation	39,44		
Frais de représentation	153,07		
Affranchissements	26,91		
TOTAL DES CHARGES	719,30	TOTAL DES PRODUITS	1 147,00

COMPTE DE BILAN DE L'EXERCICE 2006 (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006)

ACTIF	Montant (euros)	PASSIF	Montant (euros)
Disponibilité à la BRED	427,70	Réserves	0,00
Disponibilité en caisse	0,00	Provisions pour charges	0,00
		Résultat	427,70
	427,70		427,70



Siège social : 5 rue Hector Malot - 94120 Fontenay-sous-Bois
metro.vincennesfontenay@laposte.net
<http://metroauxrigollots.site.voila.fr>

Montant de la cotisation 2008

Pour avoir davantage de moyens pour l'association, il est proposé de relever le montant de la cotisation à 5 euros pour l'année 2008 (contre 3 euros en 2006 et 2007).

Cette proposition est votée à la majorité des membres présents.

Au sein de l'Assemblée, quelques abstentions sont à noter.

La parole à nos élus

L'ensemble des élus souligne la victoire que constitue le vote de l'amendement ayant permis l'inscription des études de réalisation des travaux dans le CPER 2007-2013.

Ils soulignent également le travail et la détermination du Président de Métro aux Rigollots, la mobilisation des membres de l'association et le fait que tous les élus, au-delà de leur sensibilité, se sont engagés sur ce projet.

Néanmoins, ils rappellent que ce n'est qu'une étape : il y en aura d'autres pour lesquelles il faudra se battre et rester mobilisés afin de les gagner.

Monsieur Voguet, Sénateur-Maire de Fontenay-sous-Bois, se félicite du résultat obtenu.

En effet, le prolongement de la ligne de métro va être étudié jusqu'à Val de Fontenay, lui donnant une dimension régionale et permettant dans l'avenir de développer économiquement les secteurs concernés. Il souligne que, grâce à la forte mobilisation des Vincennois et Fontenaysiens, le projet a plus de chance d'aboutir, dans l'intérêt de l'ensemble des habitants.

L'ACTEP qui rassemble 21 communes du 94 et du 93 représente une force de proposition.

Les travaux prévus pour les moyens de transports collectifs représentent donc une amélioration considérable pour les habitants de l'est parisien, de Seine-St-Denis et du Val de Marne. En effet, il est prévu la construction d'un métro en petite couronne (Orbival), le prolongement du Tvm et du T1.

Monsieur Lafon, Maire de Vincennes et Conseiller Régional, souligne l'adoption à l'unanimité de l'amendement au Conseil Régional le 16 février dernier suite aux 8000 signatures de la pétition, collectées en un temps record, et adressées par lui-même et M. Voguet au Premier Ministre Dominique de Villepin ainsi qu'au Président de Région Jean-Paul Huchon. Cette décision va dans le sens d'un rééquilibrage Est-Ouest de Paris. Il faudra rester vigilant et en particulier s'assurer qu'en septembre, les études de réalisation des travaux de prolongement seront prévues dans le budget prévisionnel 2008 du Conseil Régional. Dans un deuxième temps, il restera à s'assurer du financement des travaux. Le consensus politique et la qualité du dossier devraient y contribuer.

Madame Procaccia, Sénateur et Conseiller Général, souligne qu'il faudra interpellier le futur Premier Ministre pour faire avancer le dossier.

Elle espère le début des travaux de prolongement en 2013, « en effet 13 porte bonheur ».

Monsieur Beaudoin, Député-Maire, retenu à Saint-Mandé pour le vote du Budget Municipal, a écrit une lettre de soutien au Président, J. S. Meyer, qui en fait lecture.

Extrait : "Je me réjouis vivement que le Contrat de projet, signé le 23 mars dernier, entérine définitivement la réalisation d'études pour le prolongement de la ligne 1. Ce résultat a été rendu possible par la mobilisation de tous, à vos côtés et au sein du Collectif des élus. Je veux vous redire mon soutien à l'esprit de consensus et de rassemblement que vous avez impulsé autour de ce projet et que je partage pleinement."

Madame Abeille, Conseiller Régional et Conseiller Municipal (Fontenay) rappelle qu'au cours de l'Assemblée Générale de 2006, elle a eu le sentiment que ce projet pouvait réussir. Elle souligne que c'est « grâce à nous tous » que l'amendement a été adopté au Conseil Régional, par le vote à l'unanimité, ce qui présente un caractère exceptionnel. Elle affirme son soutien indéfectible au projet.



Siège social : 5 rue Hector Malot - 94120 Fontenay-sous-Bois
metro.vincennesfontenay@laposte.net
<http://metroauxrigollots.site.voila.fr>

Monsieur Saint-Gal, Vice-Président du Conseil Général et Adjoint au Maire (Fontenay), souligne le travail d'équipe et non de concurrence. Il considère que l'ensemble des projets de transport qui aboutiront à Val de Fontenay constituent « un devoir de réparation à l'égard de la population de l'est parisien » et qu'ils crédibilisent le projet de prolongement de la ligne de métro n°1. Il fait état des retards qui ont été pris par rapport au Contrat de Plan Etat Région de 2000-2006. Il assure l'assemblée que le Conseil Général soutiendra le financement des études à l'automne.

Monsieur Esclattier, Conseiller Général et Conseiller Municipal (Fontenay), souligne qu'il faudra rester vigilant quant aux financements affectés aux études du projet et s'assurer que les études seront réalisées. Il réaffirme son total soutien au projet et à l'association.

Monsieur Seux, Conseiller Général et Adjoint au Maire (Vincennes), assure de l'engagement de tous les Conseillers Généraux. Il informe l'assemblée de l'existence de la conférence Paris-Val de Marne à laquelle adhère le maire de Paris, M. Delanoë. Cette association agit pour le rééquilibrage Est-Ouest. Par ailleurs, Il évoque le projet Orbival intéressant l'ensemble de l'est parisien, métro en rocade à 4 km de Paris qui passera par Val de Fontenay. Il informe que cela coûtera 90 millions d'euros /km.

Monsieur Serne, Conseiller Municipal (Vincennes) et Collaborateur de Mireille Ferri (Vice-Présidente au Conseil Régional chargée de l'aménagement du territoire) souligne que la mobilisation a été si importante que la presse en a fait état mais qu'il reste beaucoup à faire. Il rappelle qu'il s'était engagé à parler à Mireille Ferri lors de la réunion du 5 décembre. Il l'a fait de telle sorte que Mme Ferri a repositionné le projet de phase 4 en phase 2 dans le SDRIF. « Un verrou a sauté ». Sachant que le coût du prolongement de la ligne 1 est estimé à 175 millions d'euros, il s'agit d'une décision politique. Mais en ce temps de réchauffement climatique, le projet contribue à l'objectif de diminuer les gaz à effet de serre.

Calendrier théorique : cap 2017

Gautier Brodéo, Conseiller Technique de l'association, précise qu'il n'est pas représentant de la RATP mais qu'il y travaille. Il explique qu'il faudra compter environ 10 ans pour que le métro arrive aux Rigollots. En effet, il y a des procédures administratives (enquête publique....), un schéma de principe, un avant-projet puis des études détaillées pour la conception du projet, la consultation d'entreprises....

Il souligne qu'à partir de l'automne 2007, il faudra suivre de près la préparation du budget 2008 de la Région et du Parlement. En effet, le vote de ces budgets début 2008, confirmera ou infirmera le déblocage des crédits permettant de financer les études de réalisation. Il faudra également veiller à ce que la DUP (Déclaration d'Utilité Publique) soit signée avant 2013.

D'ici là (2010-2011) la ligne sera automatisée, ce qui entraînera une meilleure régularité et plus de flexibilité.

Par ailleurs, il faudra rester vigilant pour que les travaux soient bien inscrits dans le prochain CPER (? 2014-2020). Leur réalisation sera la partie la plus « simple » une fois que l'entreprise de BTP aura été désignée.

Il rappelle qu'il faut toutefois tenir compte des échéances électorales qui se profilent d'ici 2014 et qui peuvent avoir une incidence sur le projet.



Siège social : 5 rue Hector Malot - 94120 Fontenay-sous-Bois
metro.vincennesfontenay@laposte.net
<http://metroauxrigollots.site.voila.fr>

Questions / Réponses

La parole est ensuite donnée aux autres participants.

Un membre de l'association émet la réflexion qu'il y a 2 km de Château de Vincennes aux Rigollots et un grand nombre d'habitants. Pourrait-on envisager une station intermédiaire ?

Monsieur Dornbusch, représentant du Parti Socialiste, souligne l'habileté de J-S. Meyer qui a réussi à ce que des hommes et femmes de toutes sensibilités politiques oeuvrent dans le même sens. Il fait remarquer qu'avec les déclivités de Fontenay, le métro sera très utile car le vélo n'est pas praticable par tous. Il suggère l'idée que l'association se transforme en « Métro à Fontenay » et qu'il y ait une station supplémentaire dans la ZUP (Larris ou place de l'Amitié entre les peuples).

Monsieur Meyer répond qu'initialement le livre blanc des transports de la CCIP (délégation du Val-de-Marne), ainsi que la contribution de l'ACTEP à la révision du SDRIF s'en tenaient au prolongement aux Rigollots. Il apparaît qu'aujourd'hui seul un prolongement jusqu'au Val-de-Fontenay a du sens dans la mesure où il donne une dimension régionale au projet.

Madame Arcier évoque l'engagement de l'Etat pour des financements futurs pour lesquels le député P. Beaudouin, ainsi que les Conseillers Régionaux, ont fait pression.

Monsieur Lafon souligne l'accord des deux communes, ce qui est très important. Il faut continuer à faire pression. Ce projet est une bonne expérience de travail ensemble.

Monsieur Voguet rappelle que les deux villes ont une longue expérience de travail ensemble (maison de retraite intercommunale, mission locale pour les jeunes...).

Il pense qu'il faut associer le maire de Montreuil à ce projet qui va dans l'intérêt de la population et du développement économique de l'est parisien. Il est d'avis qu'il faut développer les transports collectifs inter-banlieues en particulier dans le 94.

Monsieur Naccache, membre de l'association, souligne tout le temps passé et ... perdu dans l'autobus entre Fontenay et Vincennes à raison de 20 minutes par trajet, 2 fois par jour, 5 jours par semaine, pendant 40 années de travail. Ce qui revient à 3 années où l'on passerait 8h par jour à voyager dans l'autobus !!!

Monsieur Mallerin, qui travaille à la RATP, précise que le métrophérique (métro autour de Paris) aura une correspondance avec les têtes de lignes de métro et que désormais, dans les plans de développement de la RATP, le projet de prolongement de la ligne 1 existe bien.

Monsieur Meyer met fin à l'Assemblée Générale en regrettant qu'il n'y ait pas eu davantage de monde. Il reconnaît son "erreur stratégique" sur le choix de la salle et rassure les présents sur le fait que **l'an prochain, l'AG aura lieu dans une autre salle (chauffée, celle-là)**. Il remercie chaleureusement tous les participants et les invite à se rendre au buffet.

La séance est levée à 22 h00, et suivie d'un verre de l'amitié où se poursuivent conversations informelles entre Elus, membres du CA de l'Association et participants.